

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Nom du produit:** SONAX Désodorisant Sweet Flamingo**Code du produit:**

03630410

UFI: 7V45-K0YH-W00Q-H1MD**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Emploi de la substance / de la préparation**

Produit désodorisant pour véhicules

Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

Utilisations professionnelles

Utilisations déconseillées Aucune information n'est disponible à ce sujet pour le moment.**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Producteur/fournisseur:**

SONAX GmbH

Münchener Straße 75

D-86633 Neuburg (Donau)

Tel.: ++49 (0)8431/53-0

Service chargé des renseignements:

Sécurité des Produits

E-mail: erp@sonax.de

Téléphone: + 49 (0) 8431 53 217

Suisse:

ESA

Maritzstr.47

CH-3401 Burgdorf

E-Mail: info@esa.ch

Tel. 03 44 29 00 21

Fax. 03 44 29 02 97

1.4 Numéro d'appel d'urgence**France:** 01 45 42 59 59 (ORFILA)**Suisse:** 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51) (Tox Info Suisse)**Belgique:** 070 245 245 (Depuis l'étranger +32 70 245 245) [centre antipisons]**Luxembourg:** +352 8002-5500 (centre antipisons Belgique)**Pay-Bas:** +31 (0) 30 274 88 88 (Centre national d'information sur poison)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Indications complémentaires:

Le produit est une combinaison entre un produit polymère et un mélange de parfums incorporé.

La classification indiquée se réfère au mélange de parfums incorporé.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.**Pictogrammes de danger**

GHS07

GHS09

Mention d'avertissement Attention**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

4-tert-butylcyclohexyl acetate

Nom du produit: SONAX Désodorisant Sweet Flamingo

(suite de la page 1)

Allyl cyclohexylpropionate
p-Anisyl acetate
Ethyl methylphenylglycidate
5,6,7-trimethylocta-2,5-dien-4-one

Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers**Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:**

Selon les informations soumises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient pas de substance à plus de 0,1% considérée comme PBT.

vPvB:

Selon les informations soumises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient pas de substance à plus de 0,1% considérée comme vPvB.

Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2 Mélanges****Description:** Combinaison entre un produit polymère et un mélange de parfums incorporé.**Composants dangereux:**

Les concentrations indiquées se rapportent à la proportion du mélange de parfums incorporé.

CAS: 105-53-3 EINECS: 203-305-9 Reg.nr.: 01-2119886972-18	malonate de diéthyle ⚠ Eye Irrit. 2, H319	≥ 5 - < 10%
CAS: 106-30-9 EINECS: 203-382-9 Reg.nr.: 01-2120104876-54	enantate d'éthyle ⚠ Aquatic Acute 1, H400 (M=1); Aquatic Chronic 3, H412	≥ 5 - < 10%
CAS: 32210-23-4 EINECS: 250-954-9 Reg.nr.: 01-2119976286-24-xxxx	4-tert-butylcyclohexyl acetate ⚠ Skin Sens. 1B, H317	≥ 5 - < 10%
CAS: 2705-87-5 EINECS: 220-292-5 Reg.nr.: 01-2119976355-27	Allyl cyclohexylpropionate ⚠ Aquatic Acute 1, H400 (M=1); Aquatic Chronic 1, H410 (M=1); ⚠ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1, H317	≥ 2,5 - < 5%
CAS: 100-52-7 EINECS: 202-860-4 Reg.nr.: 01-2119455540-44	benzaldéhyde ⚠ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	≥ 1 - < 5%
CAS: 104-21-2 EINECS: 203-185-8 Reg.nr.: 01-2120752374-54	p-Anisyl acetate ⚠ Skin Sens. 1B, H317	≥ 1 - < 5%
CAS: 121-32-4 EINECS: 204-464-7 Reg.nr.: 01-2119958961-24	3-éthoxy-4-hydroxybenzaldéhyde ⚠ Eye Irrit. 2, H319	≥ 1 - < 5%
CAS: 123-92-2 EINECS: 204-662-3	acétate d'isopentyle ⚠ Flam. Liq. 3, H226, EUH066	≥ 1 - < 5%

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 18.09.2024

Numéro de version 1.00

Révision: 17.11.2022

Nom du produit: SONAX Désodorisant Sweet Flamingo

		(suite de la page 2)
CAS: 77-83-8 EINECS: 201-061-8	Ethyl methylphenylglycidate ⚠ Skin Sens. 1, H317	≥ 1 - < 2,5%
CAS: 93-18-5 EINECS: 202-226-7 Reg.nr.: 01-2120176465-49	beta-Naphthyl ethyl ether ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Irrit. 2, H315	≥ 1 - < 2,5%
CAS: 104-67-6 EINECS: 203-225-4 Reg.nr.: 01-2119959333-34	gamma-Undecalactone Aquatic Chronic 3, H412	≥ 1 - < 2,5%
CAS: 127-41-3 EINECS: 204-841-6 Reg.nr.: 01-2120138061-71	4-(2,6,6-triméthylcyclohex-2-ene-1-yl)-but-3-ene-2-one Aquatic Chronic 3, H412	≥ 1 - < 2,5%
CAS: 14901-07-6 EINECS: 238-969-9 Reg.nr.: 01-2119449921-34	beta-Ionone ⚠ Aquatic Chronic 2, H411	≥ 1 - < 2,5%
CAS: 847144-75-6 EINECS: 451-300-0 Reg.nr.: 01-0000019066-71	5,6,7-triméthyl-octa-2,5-dien-4-one ⚠ Skin Irrit. 2, H315; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; ⚠ Skin Sens. 1A, H317	≥ 0,02 - < 0,1%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion: Recourir à un traitement médical.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

la sensibilisation

Manifestations allergiques

Irritation des yeux

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement selon l'appréciation de l'état du patient par le médecin. Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité:

Il convient de prendre les mesures habituelles dans le cadre de la lutte contre l'incendie.

Ne rester dans la zone de danger qu'avec un appareil respiratoire autonome.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Autres indications

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.

Pour les non-secouristes

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Pour les secouristes Porter un équipement de sécurité. Éloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement.

(suite page 4)

Nom du produit: SONAX Désodorisant Sweet Flamingo

(suite de la page 3)

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.

Recueillir par moyen mécanique.

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.**Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas stocker avec les aliments.

Respecter la réglementation locale.

Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.**DE: TRGS 510 / CH: Stockage de substances dangereuses (Guide de pratique) 13****7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****CAS: 123-92-2 acétate d'isopentyle**

VLEP (France)	Valeur momentanée: 540 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme: 270 mg/m ³ , 50 ppm
IOELV (EU)	Valeur momentanée: 540 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme: 270 mg/m ³ , 50 ppm
VL (Belgique)	Valeur momentanée: 540 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme: 270 mg/m ³ , 50 ppm
WGW (Pays-Bas)	Valeur momentanée: 530 mg/m ³ , 98 ppm

Informations relatives à la réglementation

VLEP (France): ED 1487 05.2021

IOELV (EU): (EU) 2019/1831

VL (Belgique): Moniteur belge no 148, 27.05.21

WGW (Pays-Bas): Grenswaarden gezondheidsschadelijke stoffen

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition**Dispositifs techniques de commande appropriés.**

Veillez à une bonne ventilation pouvant être obtenue par une aspiration locale ou l'évacuation générale de l'air vicié. Si cela ne suffit pas à maintenir le poste de travail en-dessous des valeurs limites d'exposition, il faut porter une protection respiratoire appropriée.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire: Pas nécessaire en cas normal**Protection des mains:** Pas nécessaire en cas normal

(suite page 5)

Nom du produit: SONAX Désodorisant Sweet Flamingo

Protection des yeux/du visage Pas nécessaire en cas normal

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Indications générales**

État physique	Solide
Couleur:	rose
Odeur:	Fruitée
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non applicable
Inflammabilité	Non déterminé.
Limites inférieure et supérieure d'explosion	
Inférieure:	non applicable
Supérieure:	non applicable
Point d'éclair	Non applicable.
Température de décomposition:	Non déterminé.
pH	Non applicable.
Viscosité:	
Viscosité cinématique	Non applicable.
Solubilité	
l'eau:	Insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non applicable.
Densité et/ou densité relative	
Densité:	non déterminé
Densité de vapeur:	Non applicable.
Caractéristiques des particules	non applicable

9.2 Autres informations

Aspect:	
Forme:	solide - liquide incorporé dans un support solide
Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Changement d'état	
Taux d'évaporation:	Non applicable.

Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles	néant
Gaz inflammables	néant
Aérosols	néant
Gaz comburants	néant
Gaz sous pression	néant
Liquides inflammables	néant
Matières solides inflammables	néant
Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant
Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant

(suite page 6)

FR

Nom du produit: SONAX Désodorisant Sweet Flamingo

(suite de la page 5)

Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.2 Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
Les informations fournies dans cette section concernent le mélange de parfums incorporé au produit.
Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

CAS: 105-53-3 malonate de diéthyle		
Oral	LD50	15.000 mg/kg (rat)
CAS: 106-30-9 enantate d'éthyle		
Oral	LD50	>34.640 mg/kg (rat)
	LDLo	>5.000 mg/kg (lapin)
CAS: 32210-23-4 4-tert-butylcyclohexyl acetate		
Oral	LD50	3.550 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (lapin)
CAS: 100-52-7 benzaldéhyde		
Oral	LD50	1.300 mg/kg (rat)
CAS: 121-32-4 3-éthoxy-4-hydroxybenzaldéhyde		
Oral	LD50	1.590 mg/kg (rat)
CAS: 123-92-2 acétate d'isopentyle		
Oral	LD50	7.400 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
CAS: 127-41-3 4-(2,6,6-triméthylcyclohex-2-ene-1-yl)-but-3-ene-2-one		
Oral	LD50	4.590 mg/kg (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Indications toxicologiques complémentaires: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 18.09.2024

Numéro de version 1.00

Révision: 17.11.2022

Nom du produit: SONAX Désodorisant Sweet Flamingo

(suite de la page 6)

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Compte tenu de l'état actuel des connaissances scientifiques, aucune donnée sur les propriétés de perturbation endocrinienne ayant des effets sur la santé n'est disponible pour le produit.

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Les informations fournies dans cette section concernent le mélange de parfums incorporé au produit.

Le produit est considéré comme étant nocif pour les organismes aquatiques. Il peut avoir des effets nocifs à long terme dans des milieux aquatiques.

Toxicité aquatique:**CAS: 32210-23-4 4-tert-butylcyclohexyl acetate**

LC50 / 96h	8,6 mg/l (fish)
EC50 / 48h	5,3 mg/l (daphnia)

CAS: 123-92-2 acétate d'isopentyle

LC50 / 96 h	22-46 mg/l (Brachydanio rerio)
EC50 / 48h	42 mg/l (Daphnia magna)
EC50 / 72h	450 mg/l (al)

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**PBT:**

Selon les informations soumises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient pas de substance à plus de 0,1% considérée comme PBT.

vPvB:

Selon les informations soumises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient pas de substance à plus de 0,1% considérée comme vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes**Autres indications écologiques:**

Indications générales: Ne pas laisser parvenir le produit dans l'environnement, de manière incontrôlée.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchet classé comme dangereux selon l'annexe III de la directive 2008/98/CE.

Recommandation:

Les déchets doivent être éliminés selon les directives locales émanant des autorités compétentes en la matière.

Catalogue européen des déchets

1) Elimination/ produit

2) Elimination / emballage non nettoyé

20 03 01	déchets municipaux en mélange
----------	-------------------------------

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID/ADN, IMDG, IATA

UN3077

(suite page 8)

FR

Nom du produit: SONAX Désodorisant Sweet Flamingo

(suite de la page 7)

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID/ADN

3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Allyl cyclohexylpropionate, Beta Ionone)

IMDG

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Allyl 3-cyclohexylpropionate, Beta Ionone), MARINE POLLUTANT

IATA

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Allyl 3-cyclohexylpropionate, Beta Ionone)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

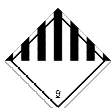
ADR/RID/ADN



**Classe
Étiquette**

9 (M7) Matières et objets dangereux divers.
9

IMDG, IATA



**Class
Label**

9 Matières et objets dangereux divers.
9

**14.4 Groupe d'emballage
ADR/RID/ADN, IMDG, IATA**

III

14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Matières et objets dangereux divers.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

Indications complémentaires de transport:

ADR/RID/ADN

Quantités limitées (LQ)

5 kg

Catégorie de transport

3

Code de restriction en tunnels

(-)

Remarques:

La classification n'est pas applicable aux substances/mélanges en emballages individuels ou combinés ≤5kg.

IMDG

Remarques:

La classification n'est pas applicable aux substances/mélanges en emballages individuels ou combinés ≤5kg.

IATA

Remarques:

La classification n'est pas applicable aux substances/mélanges en emballages individuels ou combinés ≤5kg.

"Règlement type" de l'ONU:

UN 3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (ALLYL CYCLOHEXYLPROPIONATE, BETA IONONE), 9, III

Nom du produit: SONAX Désodorisant Sweet Flamingo

(suite de la page 8)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Ordonnances européennes :****Directive 2010/75/UE (VOC) non soumis****Catégorie SEVESO (DIRECTIVE 2012/18/UE)**

Présence de substances dangereuses, exclue dans le cadre de processus raisonnablement prévisibles. Les seuils quantitatifs ne sont pas à respecter.

E2 Danger pour l'environnement aquatique

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales:**Règlement en cas d'incident:**

Présence de substances dangereuses, exclue dans le cadre de processus raisonnablement prévisibles. Les seuils quantitatifs ne sont pas à respecter.

Classe de pollution des eaux (DE): non applicable**Taxe d'incitation sur les composés organiques volatils [COV - Suisse] (CH): non soumis****15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Sensibilisation cutanée

Dangers pour le milieu aquatique- danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

Acronymes et abréviations:

NOEL = No Observed Effect Level

NOEC = No Observed Effect Concentration

LC = letal Concentration

EC50 = half maximal effective concentration

log POW = Octanol / water partition coefficient

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

ATE: acute toxicity estimate

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

(suite page 10)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31**

Date d'impression : 18.09.2024

Numéro de version : 1.00

Révision: 17.11.2022

Nom du produit: SONAX Désodorisant Sweet Flamingo

(suite de la page 9)

*LC50: Lethal concentration, 50 percent**LD50: Lethal dose, 50 percent**IOELV = indicative occupational exposure limit values**Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3**Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4**Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2**Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2**Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1**Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A**Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B**STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3**Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1**Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1**Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2**Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3*

FR